

<http://afulverville.free.fr>

ATTENTION ARNAQUES ET DEMARCHAGES ABUSIFS

Certaines pratiques de démarchage peu scrupuleuses sont actuellement réalisées sur le village et particulièrement sur notre AFUL.

En effet un individu, distribuant des cartes de visites et des CV se présente à votre domicile et vous propose ses services pour tous types de travaux à des prix très attractifs. Ces prestations semblent ne pas être déclarées (source Gendarmerie) et le paiement est réclamé en espèces. Cette pratique est condamnable puisque constitutive de travail clandestin.

Mais cette même personne va ensuite chercher à profiter en s'introduisant dans les habitations pour glaner des informations sur le voisinage ou continuer à soutirer de l'argent liquide. Il va même jusqu'à se faire inviter à dîner, demander à utiliser les douches ou encore se faire payer du matériel de bricolage. Ainsi, il sait quand les gens sont absents de leur domicile et il peut repérer d'éventuels objets de valeur (idéal pour les cambriolages).

Le comité syndical de l'AFUL vous invite à la plus grande prudence sur une éventuelle sollicitation de cette nature (ou de toute autre agissant selon un même mode opératoire) et à nous faire remonter d'éventuels cas similaires. N'hésitez pas non plus à faire circuler cette information à vos voisins et alerter le 17 si vous constatez ces faits.

Ces pratiques ne peuvent cesser si certaines personnes se laissent " piéger " par ces escrocs ! De ce fait nous vous invitons à faire circuler l'information à un maximum de personnes (voisins, famille, amis...).

Prudence et vigilance donc face à ces agissements peu scrupuleux

SECURITE VACANCES

L'été est là (enfin !) et les vacances arrivent.

Afin de limiter les risques de cambriolage pendant vos congés nous vous rappelons que la mairie propose une opération « tranquillité vacances ».

Vous pouvez ainsi signaler votre absence à la Police Municipale (mais également à la Gendarmerie) qui patrouillera régulièrement devant votre domicile.

Renseignements : Police Municipale 7 rue de l'arcade (à côté des salles Marianne)

Horaires pour le public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 01 69 90 00 00

Vous pouvez également télécharger le formulaire « opération tranquillité vacances » sur le site de la mairie : <http://www.mennecy.fr/> sur le lien suivant : http://www.mennecy.fr/fichiers_securite/Onglet_scurit_p35.pdf

ATTENTION ARNAQUES ET DEMARCHAGES ABUSIFS

Trop de résidents se sont laissés abuser par des plaquettes déposées dans les boîtes aux lettres et qui semblent avoir été éditées par la MAIRIE.

Administratif	
Mairie	39 75
Préfecture	01 53 71 53 71
Police	17
SAMU	15
Pompiers	18
Urgences & Santé	
Urgences Médicales	01 53 94 94 94
Brûlures graves	01 42 34 17 58
SOS Dentiste	01 43 37 51 00
SOS Pédiatre	01 40 03 22 73
SOS Femmes Battues	01 43 48 20 40
Sida Info Services	0 800 840 800
Transport	
SNCF	36 35
Taxi	01 47 39 47 39
ADP	01 48 62 12 12
Air France	0 820 820 820

INFORMATIONS UTILES MENNECY	
NUMÉROS CHARGÉS DE RÉPONSE	
• MAIRIE	01 69 90 80 30
www.mennecy.fr	
Préfecture : Evry (01 69 91 91 91) - www.essonne.pref.gouv.fr	
• COMMISSARIAT	17
• SERRURERIE	01 69 21 60 85
OUVERTURE DE PORTE	
• POMPIERS	18
• PLOMBERIE	01 69 05 68 60
• SAMU	15
• RIDEAUX MÉTALLIQUES	01 69 21 60 85
Désamplage d'installations existantes	
• ÉLECTRICITÉ	01 60 46 91 22
• ASSAINISSEMENT/DÉGORGEMENT	01 69 05 68 60
• SOS DENTAIRE	01 43 37 51 00
• CHAUFFAGE	01 69 05 68 60
• INFO DRLY	01 49 75 15 15
• INFO SNCF	36 35
• VITRERIE	01 69 21 60 85
• SOS TOITURE	01 69 05 68 60

EN AUCUN CAS LA MAIRIE NE
CAUTIONNE CE GENRE DE
PLAQUETTES

Ce sont des publicités mensongères.

Voici deux modèles (mais il en existe d'autres)

L'arnaque est on ne peut plus simple : Un beau jour (ou plutôt un mauvais jour), vous vous trouvez face à un problème (panne générale d'électricité, fuite d'eau, engorgement etc...). Devant cette situation stressante vous ressortez le petit carton que vous croyez recommandé par la mairie et appelez un artisan. Celui-ci vient rapidement, effectue des travaux la plupart du temps inutiles (changement d'un tableau électrique alors qu'il s'agit d'un seul disjoncteur du tableau ou d'un fusible à remplacer ou réarmer le disjoncteur en question). Ensuite et ensuite, seulement il vous présente un devis que vous signez et que vous payez puisque les travaux sont faits !!!!!

Exigez toujours un devis **avant les travaux**, puis vous payer la facture une fois **les travaux terminés**.

La facture doit être du même montant que le devis

Résultat 4000€ pour un problème électrique, 6000€ une fuite d'eau etc etc..

AUCUN RECOURS POSSIBLE puisque c'est vous qui avez appelé l'artisan, **AUCUNE OPPOSITION AU CHEQUE POSSIBLE** puisque celui-ci n'a jamais été perdu ni volé.

Dans tous les cas, il vaut mieux appeler un artisan qui a pignon sur rue ou qui est recommandé par une personne ayant déjà eu affaire à lui.

**Le Comité Syndical de L'AFUL de la Colline de Verville vous souhaite
de bonnes vacances**